



Madame
Liliane Maury-Pasquier
Présidente du Conseil national
Palais fédéral
3003 Berne

Lausanne, le 23.10.02

cc : <http://www.appel-au-peuple.org>

Vindictes du crime judiciaire

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux et Conseillers des Etats,

Tout d'abord, nous vous prions de communiquer le contenu de cette lettre à tous les Conseillers nationaux et Conseillers des Etats.

Nous nous référons à la plainte pénale contre le « Juge » fédéral Heinz Aemisegger du 15.11.01. A notre connaissance, cette plainte n'a jamais été instruite. Malgré ce fait, vous nous avez écrit, en date du 17.09.02, que nos dossiers auraient fait « l'objet d'un examen par de nombreuses instances judiciaires ainsi que par plusieurs commissions parlementaires fédérales ».

Dans notre lettre du 19.09.02, nous vous avons prié de nous communiquer la liste des parlementaires fédéraux qui auraient examiné nos dossiers dans le but de pouvoir les contacter. Nous n'avons jamais reçu de réponse. Nous réitérons notre demande. Nous vous prions donc de nous faire connaître la liste des parlementaires qui ont examiné la plainte du 15.11.01 en particulier, et ce, d'ici au 05.11.02.

Il est inadmissible que les crimes judiciaires restent impunis. Cela signifie l'effondrement de l'état de droit. C'est de la tyrannie pure et simple. Ainsi, les parlementaires fédéraux se moquent des citoyens lésés par les abus d'autorité. Pour cette raison, nous impartissons aux

APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUFRUF ANS VOLK

CCP 17-791540-8
CCP 17-655794-4
Case postale 24
CH-1001 Lausanne
Mobile: 078 – 641 99 96
Tél.: 021 – 329 02 33
Fax : 021 329 02 34

Internet : [appel-au-peuple.org](http://www.appel-au-peuple.org)

chambres fédérales un délai jusqu'au 31.12.02 pour ordonner l'ouverture d'une enquête pénale contre le « Juge » fédéral Heinz Aemisegger, conformément à la plainte déposée.

Si le législatif fédéral ne donne aucune suite à cette requête, nous agirons en état de légitime défense : nous formerons alors incessamment une Cour internationale ad hoc pour juger les juges délinquants, voir criminels. Nous nous inspirerons de la conception du Tribunal Bertrand Russell qui avait jugé, à l'époque, les crimes de guerre au Vietnam. Ce Tribunal a connu un impact incontestable, bien qu'il n'ait eu qu'un pouvoir moral.

Vous allez élire Heinz Aemisegger comme Président du Tribunal fédéral suisse pour la période 2003/2004, sans doute par pure inertie. Alors, la Cour internationale, pour juger les futurs juges, aura l'excellente opportunité de prendre comme première cible le « Juge » suprême de ce pays !

Tout parlementaire fédéral qui veut obtenir des renseignements plus approfondis peut consulter notre site Internet <http://www.appel-au-peuple.org.>, nous contacter par téléphone ou par correspondance. Nous nous tenons à leur disposition pour entamer un dialogue fructueux, dans le but d'assainir l'appareil judiciaire.

Déterminés à restaurer l'honneur de notre pays, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers fédéraux et Conseillers des Etats, nos sentiments distingués

Gerhard Ulrich, Président

Liliane Antille, Secrétaire

Annexes: L'introduction du 1^{er} rapport sur « Le Crime judiciaire en Suisse », version allemande. La version française complète est publiée sur notre site Internet, rubrique : « Affaires en cours ».

Version allemande de cette lettre